



DEUXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 6 novembre 2025

COMPOSITION DU COMITÉ	
M ^{me} Vautour, présidente M ^{me} Wilcott, vice-présidente M ^{me} Sodhi M. Johnston M. Robichaud M. Bourque	M. J. LeBlanc M ^{me} Scott-Wallace M. Ames M. Austin M ^{me} Mitton

le 6 novembre 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit le 5 novembre 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 3, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières* ;
- 5, *Loi modifiant la Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick* ;
- 8, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick* ;
- 10, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des jeux* ;
- 11, *Loi modifiant la Loi sur la statistique*.

Le comité étudie aussi le projet de loi 7, *Loi concernant la Loi sur les services à la petite enfance*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La vice-présidente du comité,

Kate Wilcott, députée